

de ces vaisseaux soient toujours prêts à partir, au premier ordre.

Naissance.

A St. Antoine, le 6, la Dame de Narcisse Cartier, écr., mise au monde un fils.

MARIAGE.

Aux Trois-Rivières, le 17 du courant, par Messire Cook, curé du lieu, Jules Lamotte, écrivain, avocat de St. Ours, à Dlle. Charlotte Mondoulet, seconde fille de l'hon. Dominique Mondoulet, Juge résident des Trois-Rivières.

Obes.

En cette ville, avant hier soir, vers 9 heures, Marie-Eulalie-Mélina, enfant de C. A. Brauly, écuyer, notaire, âgée de 13 mois.

En cette ville le 17 du courant, Elémère-Charlotte, enfant de John Ostell, écrivain, âgée de 7 ans et 6 mois.

En cette ville, faubourg Ste. Anne, le 16, Margarete, fille de M. Wm. Speir, âgée de 21 ans.

Au Cap-Santé, le 13 Dame Emilie Larue, veuve de M. B. Girard de Québec.

À Québec, le 14, à l'âge avancé de 67 ans et 6 mois Dame veuve Marie Chamberland, épouse de feu J. D. Vincent.

Le 14 Dame Victoire Monfort, épouse de M. Elias Pleisch, âgée de 51 ans.

À la Pointe-aux-Trembles, le 11 M. François Bertrand âgé de 45 ans.

W.M. MUIR, MARCHAND-TAILLEUR, 18, Rue St. François-Xavier,

VIENT DE RECEVOIR un assortiment riche et varié d'effets convenables à son commerce. Il invite ses amis et le public à lui faire une visite. Québec, 19 mai, 1848.

DÉPÔT DE CHAPEAUX, ET DE PELLETIERES, DE G. BRYAN No. 135, Rue Notre-Dame.

AL E Soussigné remercie sincèrement ses amis et le public, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu par le passé, et l'honneur de les informer qu'il a changé de place, qu'il est maintenant rendu aux vastes et commodes magasins, récemment occupés par M. ROBERT MORRIS, Sellier, No. 135, Rue Notre-Dame, où il reçoit maintenant des CHAPEAUX, CASQUETTES et tous autres articles dans sa ligne, de Londres, Paris et New-York, qui, avec les objets de sa propre confection, formeront l'assortiment le plus complet qui ait jamais été offert en cette ville.

Il vient de recevoir quatre caisses de CHAPEAUX POUR DAMES, du goût le plus récent et le plus fashionable. GEO. McIVER. Québec, 19 mai, 1848.

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES. COUR DU BANC DE LA REINE.

Le vingt-deuxième jour de juin, mil-huit-cent-quarante-sept. No. 43.

DAVID GRANT, Demandeur, vs. JOSEPH BADEAUX, Défendeur, et THED. DOUCET, par rép. d'instance.

et SIXTON GRANT, Demandeur, vs. THED. DOUCET, par rép. d'instance.

et THED. DOUCET, Tiers-Saisi.

Sur motion du dit Théod. Doucet, défendeur par reprise d'instance et le tiers-saisi en cette cause, la Cour ordonne que, vu la déclaration faite en cette cause par le dit Tiers-Saisi, comme Tiers-Saisi, sur writ de saisie et arrêt émis de cette cour le vingt-troisième jour d'avril dernier, par laquelle il appert qu'une certaine somme est entre ses mains, représentant et appartenant à la succession vacante de feu Louis Edouard Kimber représentée par le dit Théod. Doucet, en sa dite qualité de curateur, il soit donné notice sur trois papiers nouveaux publiés dans le Bas-Canada trois fois, que les créanciers de la dite succession vacante et insolvable aient à filer leurs réclamations au greffe de cette Cour d'ici au quatorzième jour de mai prochain, pour être ensuite procédé au dividende de la somme composant la dite succession, au désir de la loi, et qu'à faute par eux de l'avoir fait jusqu'au dit jour inclusivement, ils seront alors forcés de la faire.

Par la Cour, (Signé) EDW. BARNARD, P. B. R.

Dans la même cause. Le 21 février 1848.

Sur motion du dit Théod. Doucet, le Tiers-Saisi en cette cause, la cour ordonne que le délai qui lui a été accordé par l'ordonnance de cette cour pour appeler les créanciers du dit feu L. E. Kimber, par avis-tisements dans les papiers publics, soit étendu jusqu'au premier jour du terme de juin prochain.

Par la Cour, (Signé) EDW. BARNARD, P. B. R.

P. B. DUMÉNIL, Proc. de T. S.

TAPIS A L'HUILE.

Grande variété de patrons et de couleurs, à vendre par M. A. LAFLAMME.

AU NO. 165, RUE CRAIG PRES DU MARCHÉ A FOIN 4000 VERGES DE TAPIS FLEURIS à l'huile de patrons magnifiques et variés pour salons, passages et escaliers; aussi pour couvertures de tables, Pianos, etc. Toiles et Soie cirées pour différents usages, Toiles pour Chapreaux, Capots, anteaux, etc.—14 avril 1848.

ENCORE DES NOUVELLES: UNE AUTRE REVOLUTION

Non parmi les Hommes, mais parmi les BOTTES et SOULIERS.

10.000 Paires sont maintenant prêts à protéger les pieds du public de Montréal, contre les attaques des pluies du printemps, des vents d'Automne des chaleurs de l'été et contre le vieil hyper.

A LA MANUFACTURE DE BOTTES ET SOULIERS DE MONTREAL 101, rue Notre Dame. (Coin de la rue St. Gabriel.)

Allez-y avec votre argent et vous aurez plus que la valeur en cuir de ce que vous achetez.

Table listing various types of shoes and boots with prices, such as 'Bottines de paille pour dames', 'Bottes pour marcher', etc.

W. DEERING & CIE appellent l'attention des marchands de la Capitale sur leur association de BOTTES ET SOULIERS, que vu leur confiance sous leur direction, ils peuvent recommander à leur pratique comme faits de matériaux de la première qualité, et qu'ils vendent à meilleur marché que dans aucune autre Maison de cette ville.

Rappelez-vous le No. 101, Rue Notre-Dame, vis-à-vis chez G. Savage, & Fils.

MAGASIN DE CUIR à bon marché.

EN Gros et EN DETAIL, ALLO & CORVELL, Tanneur, de Londres, prennent la liberté d'informer les marchands de Cuir, Cardonniers et Selliers de Montréal et des environs qu'ils ont ouvert un magasin, No. 6, PLACE DE LA DOUANE, côté est, où il vendra le Cuir et les fournitures de toutes sortes, en gros et en détail, aux plus bas prix possible.

Pour de l'Argent Comptant. Les Marchands de la Campagne sont priés de leur faire une visite avant d'acheter ailleurs. Tannerie, Colborne-Avenue, Montréal, 12 mai 1848.

THEATRE ROYAL.

LUNDI, LE 22 MAI 1848. Les amis de MR. HERVIEUX désirant lui donner un "TÉMOIGNAGE" public de leur estime, REPRÉSENTERONT LUNDI, LE 22 DU COURANT, LES PIÈCES SUIVANTES: LES DEUX PRECEPTEURS? LE DRU. M. HERVIEUX

Pais la Comédie anglaise de: MONSIEUR TONSON! MONSIEUR MORLEU. M. HERVIEUX.

Après quoi: PASSE MILUIT! MR. CHABOUARD. M. HERVIEUX.

Le tout se terminera par: MONSIEUR CAGNARD! MANIQUE. M. HERVIEUX.

Portes ouvertes à 7 heures P. M. Représentation à 8 heures précises. On peut se procurer des billets à l'Éclair-House, porte voisine du théâtre; à l'Hotel Teta, et dans tous les principaux hôtels. Places réservées de 10 à 4 heures le jour de la représentation. Directeur de la scène M. DE WALDEN

HOTEL DU CANADA, RUE ST. GABRIEL.

M. ST. JULIEN offre ses plus sincères remerciements pour l'encouragement qu'elle a déjà reçu, ce qui lui a permis d'établir une maison si agréable de nature à offrir tout le confort et à des dames et messieurs (voyageant ou résidant).

La position d'une POSITION CENTRALE à proximité de la Cour de Commerce, de la Cour de Justice, des Bureaux de la Cour, rendent la vaste maison (le tout occupé par la compagnie de Nord-Ouest) à portée de main les amplacements pour assurer l'aisance et l'agrément aux personnes qui voudraient bien continuer à en faire leur résidence.

LES FAMILLES. tenues de spéciaux appartements, bien aérés, des salons récents et confortables et les soins les plus attentifs. Les mets, les vins les plus recherchés seront toujours choisis avec le plus grand soin.

DES OMNIBUS. seront toujours prêts à l'arrivée et à l' départ des voyageurs pour le transport des voyageurs et leur bagage. 2 mai.

MARCHANDES NOUVELLES. Les Soussignés annoncent à leurs nombreuses pratiques et au public, qu'ils reçoivent maintenant par le Calcutta, le Montréal, l'Albion et le Britannia, qui sont dans le port leur assortiment de MARCHANDES NOUVELLES, tels que Drap, Casimir, Cotons, Indiennes, Regattas, Chapeaux de paille, et Tapissierie pour chambre, etc. etc, qu'ils vendent à bon marché.

J. L. BEAUDRY & CIE. Vis-à-vis le Palais de Justice. 5 mai.

J. FRELAND, GRAVEUR, GRANDE RUE ST. JACQUES, A côté de la Banque de l'Amérique du Nord, MONTRÉAL.

Se charge de GRAVER et IMPRIMER des Cartes d'Invitation, de visites, d'Adresses Professionnelles, Têtes de Comptes, Billets, Traités, etc. BUREAU EN HAUT. 4 mai, 1848.

AVIS.

Aujourd'hui le SIXIÈME jour du mois de MAI mil-huit-cent-quarante-huit, après-midi, sont comparus par devant nous JOSEPH A. LABADIE & JOSEPH BELLE, deux des Juges de Paix, pour le District de Montréal, les Sieurs Olivier Fréchette, maître entrepreneur, Louis Comte, maître menuisier, entrepreneur, et Cité de Montréal, dans le district de Mont-Ral, experts nommés pour examiner le pont dirigé par Edouard Martial Leprohon et Joseph Amable Berthelot, fils, tous deux citoyens, de Montréal, dans le dit District, sur la Rivière Jésus, vis-à-vis du village de St. Eustache susdit, en vertu d'un acte du Parlement Provincial, Chapitre quatre-vingt-dix-neuf, des dixième et onzième années du règne de Sa Majesté Victoria, intitulé: acte pour autoriser Edouard Martial Leprohon et Joseph Amable Berthelot, le pont, de la Cité de Montréal, écrivains, à construire un pont de péage sur la Rivière Jésus, au village St. Eustache, entre les paroisses de St. Eustache et de Ste. Rose.

Lesquels dits experts certifient à qui il appartient que de ce pont, six de mai courant, ils ont fait l'examen du dit pont, (serment par eux préalablement prêté devant les dits Juges de Paix) d'après laquelle visite et examen le dit pont, ils se sont trouvés d'opinion unanime que le dit pont est solide, suffisant, sûr, et sous tous les rapports suivant l'intention et le sens de l'acte ci-dessus mentionné. En foi de quoi les dits Experts ont signé à Montréal, susdit.

OLIVIER FRÉCHETTE, LOUIS COMTE, ANT. D. LATOURELLE, J. A. LABADIE, J. BELLE. Juges de Paix pour le district de Montréal 8 mai.

NOTICE.

THIS DAY, the SIXTH day of the month of May, one thousand eight hundred and forty-eight afternoon, have appeared before us JOSEPH A. LABADIE & JOSEPH BELLE, two of the Justices of the Peace for the District of Montreal, M. Olivier Fréchette, undertaker, M. Louis Comte, mason and M. Antoine Dabord dit Latourrelle, gentlemen all three of the city of Montreal, experts named to examine the bridge built by Edouard Martial Leprohon & Joseph Amable Berthelot, jr., both esquires, of Montreal, in the said District on the River Jésus opposite the Village of St. Eustache, aforesaid in virtue of an act of the Provincial Parliament, chapter, ninety-nine of the tenth & eleventh years of the reign of Her Majesty Queen Victoria, intitled: an act to authorise Edouard Martial Leprohon & Joseph Amable Berthelot the younger of the city of Montreal, esquires, to build a toll bridge on the River Jésus at the Village of St. Eustache, between the parishes of St. Eustache & Ste. Rose.

Which said Experts certify to whom it may belong & appertain that they have examined the said bridge [path having previously been taken by them before the said Justice of the Peace] and that after having visited & examined the said bridge they found themselves of unanimous opinion that the said bridge is solid, sufficient & safe and on all accounts in accordance with the intention and spirit of the above mentioned act. In testimony whereof the said Experts have signed at Montreal, aforesaid.

OLIVIER FRÉCHETTE, LOUIS COMTE, ANT. D. LATOURELLE. J. A. LABADIE, J. BELLE. Justices of the Peace for the District of Montreal. 8th may, 1848.

NOUVEAUX OUVRAGES FRANÇAIS.

M. MCCOY de la Grande Rue St. Jacques vient de recevoir de Paris, de Marseille et de Bruxelles, plusieurs excellents ouvrages français modernes CLASSIQUES et ROMANCIQUES, qu'il offre en vente à très bas prix. Il se charge d'expédier des COMMANDES POUR LA FRANCE chaque semaine.—3 mai.

Portrait de SA SAINTÉTÉ LE PAPE PIERRE.

GRAVURE EN TAILLE DOUCE SUR ACIER. A VENDRE 30 SOIES. Chez JOHN MCCOY, Grand Rue Saint Jacques.

Portraits d'après nature des Membres du Gouvernement Provisoire EN FRANCE. Magnifique gravure en taille douce sur acier, représentant le groupe de ces hommes célèbres, à vendre seulement 75 cts, chez JOHN MCCOY, Grande rue Saint Jacques. 5 mai.

M. Louis David Rochon. AVOCAT. A transporté son bureau rue Craig porte voisine de P. MOREAU écr. avocat. 5 mai.



CANAL DE CHAMBLY.

AVIS est par le présent donné que l'Eau sera retirée du CANAL DE CHAMBLY, du 10 jusqu'au 25 JUIN prochain, afin de faire quelques réparations nécessaires.

Par ordre, THOMAS A. BEGLEY, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Montréal, 4 Mai 1848.



LA CLOGHE MONSTRE EST MAINTENANT EXPOSEE

aux regards des visiteurs et étrangers DEPUIS 9 H. A M A SIX P. M., et continuera de l'être jusqu'à ce qu'elle soit placée dans la Tour de l'Eglise.—5 mai.



BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE, Montréal 15 Avril, 1848.

La plus SAGE EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL, en Conseil nomme ORLEN J. KEMP, de St. Armand, Ecuyer, Agent pour la vente des Terres de la Couronne dans les Townships de Donham, Stanbridge et Sutton, dans le Comté de Missisquoi; Brona, Ely Farnham, Gramby, Milton, Roxton, Shefford et Stukely, dans le Comté de Shefford; Bolton et Polton, dans le comté de Stanstead, Bas-Canada, en remplacement de Samuel Wood, Ecuyer, décédé.

CHAPEAUX. HENDERSON, FRERE & CIE.

Ont ouvert leur nouveau et splendide magasin [No. 93, rue Notre-Dame, AVEC UN ASSORTIMENT NOUVEAU A LA DERNIERE MODE, Et de toutes les variétés, porte voisine de la Pharmacie de M. A. Savage.—14 avril.

A VENDRE

UN emplacement avantageusement situé, Rue Ste Elisabeth, pour bâtir deux maisons. Une maison à louer dans la même rue, pour les conditions s'adresser à M. CHARLES GAREAU 17 août, 1847.

LICENCES.

AVIS est par le présent donné que les LICENCES mentionnées plus bas devront être renouvelées comme suit, savoir: Des Epiciers, des Colporteurs et de ceux qui tiennent des tables de Billards, le ou avant le 5 AVRIL prochain. Des Aubergistes, le ou avant le 20 MAI prochain. Des Encanteurs, une fois par année, à l'expiration de la date de leur licence. Pénalité contre les Epiciers, les Colporteurs et les Aubergistes sans licence, £100. Contre les Encanteurs, £100. Les Colporteurs sont tenus de montrer leur licence à la demande de tout magistrat, officier de paix, ou officier de milice, sous la pénalité de £10. Ceux qui tiennent des tables de Billard, sans licence sont sujets à une pénalité de £25. Toutes informations contre les infractions à la Loi des licences doivent être adressées à ce Bureau. D. S. STUART, J. M. FERRIS, Inspecteurs des Licences. Pour le District de Montréal. Bureau des Inspecteurs des Licences, 45, rue Notre-Dame, —31 mars 1847.

AVIS.

Une Société qui a existé entre les Soussignés sous le nom de JAMES LESLIE & CIE est dissoute à compter de ce jour de consentement mutuel. Toutes dettes dues à ou par la société seront réglées par Henry Starnes, Edward Stuart Leslie et Patrick Leslie qui continueront les affaires à leur propre compte sous le nom de LESLIE, STARNES & CIE. JAMES LESLIE, HENRY STARNES, EDWARD STUART LESLIE, PATRICK LESLIE. 3 avril 1848.—d.

LES personnes qui ont en leur possession des congés de milice et qui n'ont encore rien reçu du Gouvernement sont priés de les faire parvenir au Soussigné. Adressez, franc de port, coin des rues LAGAUCHIÈRE et MONTCALM. J. DUFRESNE, N.P. 20 mars.

AVIS.

LES affaires ci-devant conduites par JOHN YOUNG & BENJAMIN HOLMES sous les noms et raison de STEPHEN, YOUNG & CIE, seront continuées à l'avenir par les Soussignés sous le nom de HOLMES, YOUNG & KNAPP. JOHN YOUNG, BENJAMIN HOLMES, JOSEPH KNAPP. Montréal, 1 fév. 1848.

AUX MACONS CANADIENS.

ON reconva des Soumissions pour l'exécution de tous les ouvrages en MAÇONNERIE pour la bâtisse de l'Eglise de St. ANDREW, qui devra être érigée près de Beaver-Hall. Les plans, les devis et les spécifications qui sont en français et en anglais, seront prêts à être examinés le ou après Vendredi, le 24 du courant, à midi, ou bureau de M. TATE & SMITH, rue de l'Hôpital, les entrepreneurs sont priés d'y faire attention.—23 mars—d.

VENTE PAR LE SHERIF. POUR LE MOIS DE MAI 1848.

Philippe Turcot vs. Nicolas Poirier, une terre, maison, etc., Côteau St. Pierre, paroisse de Montréal, vente au Bureau du Shérif, le 29 à 11 heures.

J. R. Bronadon vs. Robert Hunter, un terrain et maison, côte La Visitation, paroisse de Montréal, vente au Bureau du Shérif, le 29 à midi.

William Footner vs. Ed. Freeborough, un terrain, No 8. St. Charles Borromée, vente au Bureau du Shérif, le 29, à 10 heures.

Joseph Mathieu vs. J. B. Chpdelaine, deux terres et un terrain à St. Ours, vente à St. Ours, le 29 à 10 heures.

E. Anderson vs. Henry Higgarty, un terrain, maison à Avimor, vente à Avimor, le 29 à 10 heures.

H. Q. Forsyth vs. Joseph Vaillancourt, une terre, Nos. 1 et 2, à St. Aimé, déf. Beorchmin, vente à St. Aimé le 29 à 10 heures.

Levi Stevens vs. J. et P. Magee, une terre, Nos. 28 et 27 à St. Brigitte, vente à St. Brigitte le 29 à 10 heures.

S. S. Guindreau vs. Joseph Homier, deux terrains, maison, rue Sanginet et rue St. Constant, vente au Bureau du Shérif, le 29 à 10 heures.

George Adams vs. Daniel Smith et al, deux terres, Nos. 109 et 21, à St. Armand et à Farham, vente à St. Armand le 31 à 10 heures et au Bureau du Shérif le 3 juin à 10 heures.

Toutes les personnes qui peuvent avoir aucun privilège ou hypothèque sur les dits immeubles doivent filer leur opposition ou réclamation par écrit au Bureau du Procureur, 8 jours au moins avant la date fixée pour la demande du jugement, autrement elles seront pour toujours forcées du droit de la faire.

L'AMIE DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

Journal Ecclésiastique, Politique, &c. AVIS AUX ABONNÉS ET AU PUBLIC.

DANS la vue de reconnaître l'accueil bienveillant reçu jusqu'à ce jour par notre Journal, et pour le mettre à la portée des moyens de toutes les classes, nous nous proposons d'en offrir un exemplaire gratuit à tout abonné qui nous en fera la demande, sous son format actuel, formant à la fin de l'année un superbe volume de 1-240 pages, sur la Religion, la Littérature, les Sciences, les Arts, les Nouvelles Politiques, etc à raison de 50 CENTS par volume, et de 25 CENTS par année, payable tous les six mois et d'avance. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de QUINZE centimes courant, payable par semestre.

Toute personne qui nous procurera HUIT abonnés capables de payer, aura droit de recevoir notre journal pour rien.

Nous prions toutes personnes, amis de notre journal de vouloir faire connaître le présent avertissement dans leurs localités respectives; et les journaux qui échangent avec nous, nous en feront un bon usage, un service que nous leur remercions dans l'occasion.

On s'abonne chez M. Les Carés, A Québec, au bureau du Journal. No. 25, Rue La Motte.

et chez M. J. & O. Crémazie, Libraires, No. 12 Rue St. Jacques.

A Montréal, chez E. R. Fabre, écrivain, No. 3, Rue St. Vincent. STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire. Québec 1848.

AVIS.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER ST-LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE

MONTREAL, 29 Janvier 1848. Les propriétaires de parts dans le Capital de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique, sont par ces présentes notifiés et requis de payer au Trésorier, au Bureau de la Compagnie, No. 18. Petite rue St. Jacques, en cette ville, les 5me et 6me VERSEMENTS de DEUX LIVRES, DIX CHELINS courant, par chaque part.

Le 5me Versement, le ou avant le 1er jour d'AVRIL, et le 6me Versement, le ou avant le 1er jour du MAI prochain.

Les personnes qui résident dans le District de St. François, pourront faire leurs paiements aux agents de la Banque de la Cité, à Sherbrooke ou à Stanstead, comme il leur conviendra le mieux pour la localité où elles résident.

Par ordre THOMAS STERS, Sec. Trésorier. 31 janv.

LIBRAIRIE CANADIENNE.

No. 3, Rue St. Vincent. Les Soussignés ont l'honneur de rappeler à leurs nombreuses pratiques qu'ils se chargeront comme par le passé, des ordres qu'on voudra bien leur confier pour LIVRES, GRAVURES, CARTES GEOGRAPHIQUES, GLOBES, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, INSTRUMENTS DE MATHÉMATIQUES ET DE TOUTES AUTRES MARCHANDISES FRANÇAISES.

Les ouvrages les plus confidés à leurs soins, seront exécutés cette année par l'un des soussignés, dont le départ pour l'Europe, est fixé au 10 de Janvier prochain. Ils profitent de cette occasion pour inviter les personnes qui leur doivent de vouloir bien solder leur compte sous le plus court délai possible.

E. R. FABRE et CIE. Montréal, 24 déc. 1847.

AVIS PUBLIC.

Les Soussignés, Exécuteur Testamentaire de feu M. Dano Marquerite Rousseau, on son vivant de Montréal, veuve de feu J. Bis. DeLorivière, déf. requiert par les présentes tous ceux qui peuvent devoir à la Succession de la dite Dame DeLorivière, de lui payer sans délai le montant de leurs dettes respectives, et ceux qui ont des réclamations contre la dite Succession, sont priés de les lui présenter immédiatement.

P. JOS. LACROIX. Montréal, 14 déc. 1847.

A VENDRE A CE BUREAU LE DEUXIEME VOLUME DE L'ALBUM

Littéraire et Musical de la Revue, COMPRENANT LES 12 LIVRAISONS DE 1847. Ceux qui désirent se procurer ce volume feront bien de ne pas tarder. Le nombre d'exemplaires que nous avons à vendre, étant malheureusement très limité.—Prix: 20s.—Elegamment relié, 24s.—Ecrire Franco.

GRAMMAIRE FRANÇAISE ELEMENTAIRE. SUIVIE d'une méthode d'analyse grammaticale raisonnée, à l'usage des Ecoles Catholiques, in 12 vo. —Nouvelle édition, prix 10s la douzaine, à vendre chez E. R. FABRE, et CIE.